

CONSOMMATION DE GAZ MENSUELLE ESTIMEE DES METROPOLES



CONSOMMATION DE GAZ MENSUELLE ESTIMEE DES METROPOLES

Note méthodologique des jeux de Données

Version: 1.0

Version Date d'application		Nature de la modification
V1	25/06/2021	Première version
V2	20/08/2021	Intégration des données sur le périmètre de Teréga



SOMMAIRE

CONTEXTE	4
INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES DU RESEAU DE TRANSPORT	4
Concernant la consommation de gaz	4
CONSOMMATION BRUTE DES METROPOLES	6
Fiche synthétique du jeu de données	6
Informations concernant le jeu de données	6
Modèle de données	6
Secret statistique	7
Fréquence des mises à jour	7



Contexte

Pour apporter plus de visibilité aux territoires, les opérateurs de transport produisent des jeux de données pour restituer les évolutions de consommation de gaz à des mailles géographiques fines.

Ces jeux de données embarquent les consommations de l'ensemble des réseaux de gaz (GRT, GRD, EDL), pour proposer une estimation fiable à des mailles géographiques fines (Métropole), Ces jeux de données s'actualisent mensuellement et permettent ainsi aux territoires de suivre l'évolution de leur consommation, sur les derniers mois.

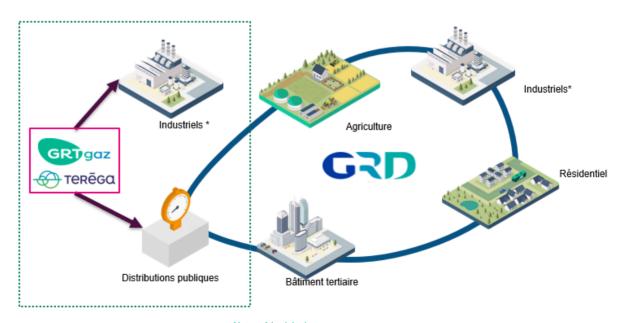
L'objectif de cette note est de présenter la méthodologie permettant de produire ce jeu de données.

Informations relatives aux données du réseau de transport

Dans le cadre de cet indicateur et pour apporter un indicateur avec des données récentes (au mois précédent), les données utilisées sont celles des réseaux de Transport.

Concernant la consommation de gaz

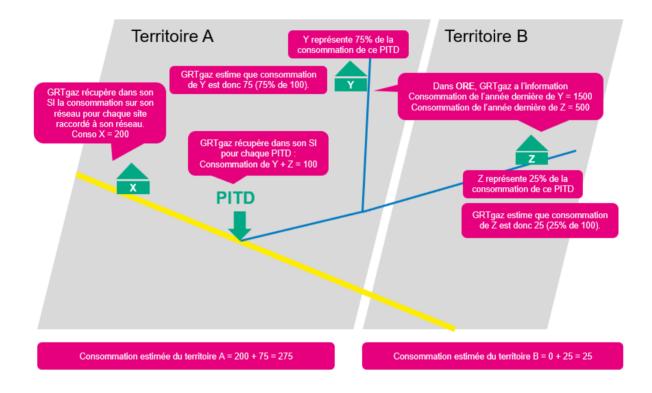
- GRTgaz récupèrent dans leur SI, la consommation de chaque site raccordé à leur réseau.
- GRTgaz récupèrent également dans leur SI la consommation de gaz livrée sur chaque zone de distribution publique.
- Les zones de distribution publiques sont associées à un Point d'Interconnexion entre le réseau de Transport et le réseau de Distribution (PITD).





Un PITD peut desservir des zones administratives différentes aussi pour répartir la valeur de consommation mesurée au PITD, en fonction du territoire administratif de consommation, celle-ci est répartie en fonction de la consommation de l'année précédente de chaque commune.

Le schéma ci-dessous présente les modalités de calcul des clés de répartition pour apporter la vision la plus proche de la répartition territorial de la consommation





Consommation brute des métropoles

Ces jeux de données correspondent à la consommation de gaz par mois de chaque métropole.

Ils permettent de proposer aux métropoles leurs consommations de gaz mensuellement. Là où la consommation de ces mailles était disponible qu'en Année-1, ils seront disponibles à présent en Mois-1.

Fiche synthétique du jeu de données

Informations concernant le jeu de données

Données principales :

• Donnée de consommation de la zone

Consommation brute des métropoles

• Consommation de gaz

Granularité géographique :

Métropoles

Périmètre géographique :

France métropolitaine hors Corse

Pas temporel:

Mensuel

Profondeur historique:

• Depuis le 1^{er} janvier 2020

Producteur de données :

GRTgaz, Teréga

Date de dernière mise à jour :

• Entre le 15 et le 20 du mois suivant

Fréquence de mise à jour

Mensuel

Changement de la structure des données

Non

Contact pour questions sur le jeu de données

https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/contact/

Modèle de données

Nom technique des jeux de données

conso-gaz-metropole



Nom colonne	Description	Nom technique	Туре	Référentiel
EPCI	Nom de l'EPCI	libepci	texte	INSEE 2020
Code EPCI	Code de l'EPCI selon le référentiel indiqué dans les sources	code_epci	texte	INSEE 2020
Conso	Consommation brute de la maille	conso	Int	

Secret statistique

Conformément au guide du secret statistique, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, aucune case du tableau ne doit concerner moins de trois unités et aucune case du tableau ne doit contenir des données pour lesquelles une entreprise ne représente plus de 85% du total.

Fréquence des mises à jour

Ce jeu de données est publié à partir du 01/07/2021 et sera mis à jour mensuellement tous les 15 du mois suivant.